



Appui à l'utilisation des outils de mobilité dans le domaine de la reconnaissance

1^{er} décembre 2014

Coordonnateur : Elizabeth ZAMORANO

Public | Etablissements d'enseignement supérieur et de formation

Contexte | Le projet ERASMUS+ EU-MTR « Appui à l'utilisation des outils de mobilité dans le domaine de la reconnaissance » s'inscrit dans le prolongement du précédent projet européen QFS – UHSE « Utilisation ou potentielle utilisation des cadres de certification comme outil de mobilité par les établissements d'enseignement supérieur et autres acteurs ».

Les résultats de cette enquête ont démontré la nécessité de renforcer la connaissance et l'utilisation des outils liés à la mobilité en Europe : cadres de certifications nationaux, le Cadre européen de certification (CEC), l'Europass, le supplément au diplôme, les crédits européens (ECTS).

Le projet EU-MTR vise donc à informer et former les différents acteurs liés à la mobilité sur l'utilisation des outils de reconnaissance qui favorisent la mobilité des étudiants et des travailleurs à travers l'Europe et ce grâce à de formations adaptées à chaque groupe cible (établissements de formation, administrations publiques, employeurs etc)

Objectifs |

- ✓ Fournir les connaissances nécessaires à l'évaluation/appréciation des diplômes étrangers et ce à travers la mise en œuvre des bonnes pratiques conformément aux textes internationaux
- ✓ Inciter à l'utilisation des outils de mobilité

A l'issue de la formation les participants seront capables :

- ✓ D'utiliser les outils de mobilité dans leurs pratiques quotidiennes de reconnaissance des diplômes étrangers
- ✓ D'appliquer les bonnes pratiques préconisées par la convention de Lisbonne

L'équipe de formation

Les intervenants du CIEP

**Département
reconnaissance des
diplômes – Centre
ENIC-NARIC France**

- Mme Claudia GELLEN, Responsable du département reconnaissance des diplômes, centre ENIC-NARIC France
- Mme Elizabeth ZAMORANO, Adjointe à la responsable du département reconnaissance des diplômes ENIC-NARIC France
- Mme Nathalie THIELLO, Chargée de programmes – pays anglophones et pays d'Afrique subsaharienne
- Mme Adriana MESA, Chargée de programmes- pays hispanophones et lusophones et pays d'Afrique subsaharienne
- Mme Jingchao SHI, Chargée de programmes- pays d'Asie, Canada et Etats Unis

Les intervenants externes

- M. Georges ASSERAF – Président de la CNCP et Directeur de l'ONISEP
- M. Laurent LASCROU- Chargé de développement, Agence ERASMUS+ France
- Mme Isabelle LLANTIA SUHARD, Directrice adjointe SUIO-IP - Université de Toulouse 1 Capitole

Formation

09h00-9h30

Café d'accueil

9h30- 10h00

Allocutions d'ouverture

- Monsieur Bertrand COMMELIN, Directeur-adjoint du Centre international d'études pédagogiques
- Madame Claudia GELLEN, Responsable du département reconnaissance des diplômés, centre ENIC-NARIC France

10h00-11h00

M. Georges ASSERAF – Président de la CNCP et Directeur de l'ONISEP

- o Le cadre national français des certifications/ Le cadre européen des certifications

11h00-12h00

Module 1 – Cadre légal de la reconnaissance des diplômés étrangers

- o La convention de Lisbonne et le processus de Bologne
- o Le centre ENIC-NARIC France et le réseau ENIC-NARIC
- o La reconnaissance dans un but d'insertion professionnelle :
 - Les professions réglementées et non réglementées
 - La directive 2005/36

12h00 -13h15

Déjeuner

13h15 -14h15

Module 2 Partie 1– Outils de mobilité et bonnes pratiques

- **Les outils de mobilité :**
 - o EUROPASS : **M. Laurent LASCROU- Département Développement – Europass / Euroguidance, Agence ERASMUS+ France**
 - o Le manuel EAR-HEI
- **Présentation des bonnes pratiques :**
 - o Les bonnes pratiques préconisées par la convention de Lisbonne
 - o Bonne pratique 1 – exemple université Toulouse 1 Capitole : **Mme Isabelle LLANTIA SUHARD, Directrice adjointe SUIO-IP - Université de Toulouse 1 Capitole**

14h15-15h30

Module 2 Partie 2– Outils de mobilité et bonnes pratiques

- o La reconnaissance académique : critères de reconnaissance, constitution d'un dossier et documents nécessaires
- o Les différentes sources d'information : bases des données payantes et gratuites

15h30-15h45

Pause café

15h45-17h00

Module 3 Partie 1– Les spécificités des systèmes éducatifs et la reconnaissance des diplômés

- o Les spécificités des systèmes éducatifs
- o Les caractéristiques des institutions et leur diversité
- o Les « moulins à diplôme » et faux diplômes

Module 3 Partie 2– Les spécificités des systèmes éducatifs et la reconnaissance des diplômés

- o Etude de cas
- o Discussions et clôture